

Entretien : Aurélie Trouvé et Dominique Potier

« La révolution agroécologique passe par le partage de la richesse »

Alternatives Economiques, 24 janvier 2026

Propos recueillis par Antoine de Ravignan et Matthieu Jublin

Quelles réponses peut apporter la politique nationale à la crise qui secoue le monde agricole ? Les députés Aurélie Trouvé (La France insoumise) et Dominique Potier (Parti socialiste) pointent tous deux la nécessité de repenser le partage de la valeur dans la filière, mais divergent sur la stratégie à adopter.

Face à l'Union européenne, notamment, Aurélie Trouvé n'exclut pas la possibilité de « *désobéir à Bruxelles* » pour protéger la production agricole et les consommateurs. Dominique Potier, lui, insiste sur la nécessité d'une politique commune aux Vingt-Sept, notamment pour faire face aux Etats-Unis, à la Chine et à la Russie.

Les deux parlementaires insistent sur le fait que si « *la transition agroécologique n'est pas une option* », elle doit se faire en assurant la sécurité financière des agriculteurs et en garantissant l'égalité des citoyens devant une alimentation de qualité.

La colère du monde agricole s'explique largement par les revenus insuffisants d'une grande partie des exploitants. Faut-il aller vers des prix garantis ?

Aurélie Trouvé : Les agriculteurs devraient être rémunérés par des prix justes. Il faut instituer des prix planchers couvrant les coûts de production. Trois des quatre syndicats agricoles le demandent. Cette mesure figure aussi dans une proposition de loi déposée par La France insoumise (LFI) en février 2024 visant à garantir un revenu digne aux agriculteurs.

L'article sur les prix planchers avait recueilli une majorité à l'Assemblée nationale. Des prix planchers, qui auraient été négociés dans le cadre de conférences publiques de filière avec *in fine* un arbitrage de l'Etat : c'est précisément ce qui manque dans la loi Egalim pour que ce texte change quelque chose dans le partage de la valeur entre les agriculteurs et les multinationales de la transformation et de la distribution.

Dominique Potier : Je préfère le modèle espagnol : la négociation d'un prix par les interprofessions avec recours auprès des autorités quand le prix négocié n'est pas respecté. Construire un prix sur cette base me paraît plus heureux que s'il résulte d'une décision administrative.

Mais sur le fond, je suis d'accord. Il faut repenser le partage de la valeur tout au long de la chaîne de production. Il est aujourd'hui trop déséquilibré. D'une part, en faveur du secteur amont, avec une inflation sur les prix des intrants chimiques et surtout du machinisme. D'autre

part, en faveur du secteur aval, où la grande distribution, très concentrée, exerce un pouvoir de marché littéralement oligarchique.

Parallèlement à une rémunération par les prix, il faut bien sûr revoir l'allocation des aides de la politique agricole commune (PAC). Aujourd'hui constitutives du revenu des agriculteurs, les aides européennes sont très inéquitablement réparties car pour l'essentiel assises sur la surface.

Des prix garantis, n'est-ce pas la garantie de surproduire ?

D. P. : Une telle politique doit évidemment s'accompagner d'une maîtrise des volumes comme instrument de reconquête des marchés et d'adaptation à leurs fluctuations. Un tel partage de la production passe par un partage de la terre pour enrayer le phénomène d'accaparement qui ruine l'espoir d'un renouvellement des générations.

En France, nous avons dans la décennie à venir non seulement un mur climatique mais une falaise démographique : 10 millions d'hectares sur 27 vont changer de mains.

A. T. : Les expériences passées, comme les quotas laitiers, montrent qu'une politique de maîtrise de la production est possible.

Par ailleurs, un certain niveau d'excédents permet de faire face à des crises quand les produits sont stockables. La sécurité alimentaire nécessite la constitution de stocks tampons. C'est ce que font de grands pays comme la Chine et l'Inde. L'Europe serait bien inspirée de sortir de son idéologie néolibérale pour réguler ses marchés.

De telles régulations doivent-elles être nationales ou européennes ?

A. T. : Idéalement, européennes. Mais les outils de régulation de marché que sont les quotas ou le stockage n'existent plus. Ils ont été démantelés au cours des réformes successives de la PAC depuis 1992. De même que les protections aux frontières : il n'en reste pratiquement plus rien. Or, je ne vois pas très bien comment on pourrait avoir des prix planchers en France sans un minimum de barrières douanières.

Dans le contexte politique actuel, l'adoption de telles régulations au niveau des Vingt-Sept est un horizon très éloigné. Il faut bien entendu se battre au niveau européen pour qu'elles adviennent. En attendant, ne rien faire au niveau national menace notre agriculture familiale. Si on veut sauvegarder notre souveraineté agricole et alimentaire, la France doit agir fortement, quitte à désobéir à Bruxelles.

Il ne s'agit évidemment pas de mettre des droits de douane partout. Mais on pourrait prendre des mesures pour protéger une partie de la production agricole. Par exemple, imposer une préférence pour le « made in France » dans la restauration collective. Elle représente 10 % à 20 % de l'alimentation : c'est un levier important.

On pourrait également interdire les importations de denrées traitées avec des produits interdits en France, typiquement les noisettes traitées à l'acétamipride ; la concurrence intra-

européenne est un énorme problème. La France pourrait le faire dès aujourd'hui, en attendant que cet insecticide soit interdit dans le reste de l'Union européenne (UE). La Commission européenne elle-même nous l'a confirmé en audition à l'Assemblée nationale.

D. P. : Je ne serai jamais du côté de la désobéissance aux règles européennes. Ce serait affaiblir l'Europe et par là nous affaiblir. Oui, il faut que l'Europe renoue avec des prix rémunérateurs, des instruments de régulation et qu'elle reconstitue des stocks stratégiques. Mais renationaliser la politique agricole est une impasse.

Faire vingt-sept politiques nationales, comme le veulent les droites en Europe, c'est être les idiots utiles de Trump, de Poutine et de Xi Jinping, c'est nous fragiliser face à des empires qui nous menacent.

L'Europe doit s'illustrer comme une puissance normative pour garantir à ses citoyens des standards sociaux et environnementaux élevés. Cela passe par des politiques communes et donc une réduction des inégalités entre Etats membres et à l'intérieur de ceux-ci.

Je comprends que, lorsqu'un Etat membre a des ambitions sociales et environnementales supérieures à celles de ses voisins, il doit pouvoir les mettre en œuvre. Mais à ce sujet, rappelons que la France est loin de mobiliser tous les outils déjà à sa disposition dans le cadre existant. Il en est ainsi du levier des politiques de développement adossées aux associations d'organisations de producteurs.

Nous utilisons mal, par ailleurs, les possibilités de mieux intégrer les critères de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans la répartition des 9 milliards d'aides de la PAC allouées aux agriculteurs français. Ce à quoi s'ajoutent, au niveau national, plus de 4 milliards de mesures fiscales pour l'agriculture qui pourraient devenir des leviers vers l'agroécologie et la mutualisation au lieu d'alimenter une surmécanisation structurelle.

A. T. : La transition agroécologique n'est pas une option, elle est une absolue nécessité pour empêcher les graves atteintes de l'agro-industrie à la santé et aux écosystèmes. Mais si la France demande à ses agriculteurs de faire la transition agroécologique, alors elle doit sécuriser leurs revenus et ceux des salariés de l'agriculture. Dans ce contexte, « désobéir » n'est pas une fin en soi : c'est le seul moyen d'assurer l'intérêt général.

L'acétamipride, néonicotinoïde interdit en France par une loi votée fin 2020, reste autorisé au niveau de l'Union européenne. Qui doit prendre des décisions en ce qui concerne ces substances ?

D. P. : Les problèmes de concurrence posés par la décision française sur l'acétamipride confirment bien que ces sujets doivent être traités au niveau européen. Par ailleurs, ce n'est selon moi pas aux parlementaires de dire si un produit est bon ou non. C'est aux scientifiques de le faire. Ce qu'une décision politique interdit, une autre peut le rétablir. On l'a vu avec l'épisode de la loi Duplomb.

Si c'est le Parlement ou le ministre de l'Agriculture qui décide, qu'est-ce qui empêcherait que demain on réautorise le DDT ? Les décisions dans ce domaine doivent être fondées sur la science, non sur les passions politiques ou la pression du marché. Et elles doivent être prises à l'échelle européenne par une autorité sanitaire qui aurait les moyens matériels et humains de prendre ses décisions en toute indépendance.

A. T. : Réformer l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, pour la doter de tels moyens va prendre des années et des années. Et pendant ce temps, on continue d'empoisonner.

Le politique n'a pas son mot à dire ?

D. P. : Opposer le primat de l'autorité politique à l'autorité scientifique est un faux débat. Il faut articuler les deux. Il faut que l'autorité scientifique dise ce qui peut être autorisé ou non, en fonction d'un cahier des charges démocratiquement délibéré qui fixe les attendus en matière de sécurité sanitaire et environnementale.

A. T. : Je suis d'accord avec le fait que l'avis de l'autorité sanitaire doit primer, mais il faut vérifier qu'elle est scientifiquement indépendante, qu'elle n'est pas traversée par des conflits d'intérêts et qu'elle a bien tous les moyens matériels de mener ses investigations.

Il y a en outre des cas où l'état des technologies ne permet pas de conclure, ou bien des cas où les recherches mettent en évidence une controverse entre chercheurs. Lorsqu'il y a une controverse scientifique claire, qui prouve qu'il existe potentiellement des dangers, alors oui, le pouvoir politique doit prendre une décision en responsabilité : il faut interdire des produits ou des usages potentiellement dangereux au nom du principe de précaution.

Ce principe de précaution est inscrit dans notre Constitution. Il doit s'appliquer dans tous les cas.

D. P. : Le mieux est ici l'ennemi du bien. Rompre avec la loi de 2014 pour redonner le dernier mot au politique, c'est potentiellement céder à la dictature du marché ou de l'opinion.

Des normes sociales et environnementales élevées, c'est aussi une alimentation plus chère. Comment massifier la demande ?

A. T. : Un instrument efficace, ce sont les cantines, qui devraient être gratuites, à commencer par les premiers déciles de revenu. Si toutes passaient au bio, ce serait déjà 10 % à 20 % de l'alimentation des Français qui serait bio. Et n'exagérons pas le surcoût. En fonctionnement, beaucoup d'expériences montrent que cela ne revient pas plus cher.

C'est surtout un problème d'investissement initial. Et l'Etat doit prendre sa part. Dans ma circonscription, en Seine-Saint-Denis, les communes n'ont pas les moyens de faire seules ces investissements, l'Etat doit s'y engager et La France insoumise le propose dans chaque loi de finances, en vain.

Surtout, il faut partager les richesses. Quand on gagne le smic, on ne fait pas ses courses au magasin bio. Les gens devraient gagner assez pour s'acheter une nourriture de qualité. A

1 400 euros par mois, si vous avez des enfants, vous ne les nourrissez pas bien. Le smic doit être augmenté à 1 700 euros, les minima sociaux renforcés !

D. P. : La question du pouvoir d'achat et de la réduction des inégalités est centrale. J'ajouterais un autre élément : l'information et la sensibilisation des consommateurs, ce qui passe par un investissement des pouvoirs publics dans l'éducation populaire et par la régulation de la publicité.

Le budget communication de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution, c'est 5 milliards d'euros par an, 500 fois plus que ce qui est engagé par la puissance publique pour communiquer sur une alimentation saine et durable.

Faut-il également créer une sécurité sociale alimentaire ?

D. P. : Des territoires expérimentent à leur échelle diverses innovations visant à rendre accessible à tous une nourriture de qualité. Ces expérimentations sont utiles et éclairent le débat public. Mais philosophiquement, je suis réservé. La sécurité sociale, c'est s'assurer collectivement contre un risque. L'alimentation de qualité, ce n'est pas un risque, c'est un droit. Et ce droit doit être garanti par le partage des revenus, l'accès au travail, l'accès à la terre.

A. T. : Je partage cette vision.

La transition agroécologique passe aussi par une baisse de la consommation de viande. On fait comment ?

A. T. : On ne peut pas faire de transition agroécologique sans élevage. Il n'y a aujourd'hui plus d'élevage dans le Bassin parisien, qui était source de fertilisation organique pour les cultures, ce qui oblige à une fertilisation massive à coups d'azote chimique.

Ceci posé, un modèle agricole soutenable nécessite en effet une baisse de la consommation de viande dans les pays riches, parce que cette consommation implique une déforestation massive dans les pays du Sud et de fortes importations de soja pour nos élevages. Baisser la consommation de viande ne veut pas dire moins d'élevage chez nous, mais changer le mode d'élevage et même installer davantage d'éleveurs pour nous rendre autosuffisants.

Enfin, cette transition ne doit pas être contrainte ou punitive. Je pense que cela passe par la formation dès le plus jeune âge, par exemple en systématisant dans les cantines la possibilité de choisir un plat végétarien. Cette évolution est déjà en cours.

D. P. : Tous les scientifiques convergent pour dire qu'une baisse de la consommation de viande dans nos pays doit être envisagée tant pour des raisons de limites planétaires que de santé publique. Je rejoins Aurélie Trouvé : il n'y a là rien de tragique.

Cette révolution du « moins et du mieux », déjà expérimentée pour le vin, est aujourd'hui portée par la filière bovine avec le concept de « flexitarisme ». L'enjeu est de mieux consommer, en privilégiant les produits français et en maintenant la place de l'herbe dans nos assolements.

Comment construire une majorité au Parlement en faveur d'une autre agriculture ? Et faire bouger le syndicalisme agricole ?

A. T. : Pour l'instant, le jeu politique est bloqué et tout ce que nous pouvons faire en attendant la présidentielle, c'est entrer en résistance à l'Assemblée nationale. Notons que cette résistance se fait aujourd'hui beaucoup en dehors des institutions. On l'a vu avec l'immense succès de la pétition contre la loi Duplomb. C'est ce à quoi il faut se raccrocher en ce moment.

D. P. : Quant au monde agricole, il est à l'image de l'ensemble de la société, avec un risque de trumpsation des esprits. Il faut dialoguer avec toutes les forces syndicales sur les fondamentaux.

Si le monde paysan plaide légitimement pour plus de justice de la part de l'Etat, il faut qu'il soit porteur de régulations permettant la justice en son sein, notamment sur le foncier. Il y va de sa crédibilité. Il faut de même dialoguer pour mettre fin à cette fiction qui fait de l'écologie une ennemie de l'agriculture. Car pour garantir la productivité, il n'y a pas d'autre voie que l'agroécologie.